

12 août 2009

AQUAMIT B.V.



Offre publique d'acquisition

Le 2 juin 2009, Aquamit B.V., Amsterdam, Pays-Bas («**Aquamit**»), a publié une offre publique d'acquisition («**l'Offre d'acquisition**») selon les articles 22 et suivants de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, pour toutes les actions nominatives de Quadrant AG, Lenzburg («**Quadrant**»), en mains du public, d'une valeur nominale de CHF 10 chacune (les «**Actions Quadrant**»). Le prix offert par Action Quadrant s'élève à CHF 86 net, sous déduction du montant brut d'éventuels événements dilutifs survenant avant l'exécution de l'Offre d'acquisition, comme détaillé dans le prospectus de l'Offre d'acquisition du 2 juin 2009 (le «**Prospectus**»). La prolongation de la durée de l'Offre d'acquisition a été publiée le 14 juillet 2009.

Résultat intermédiaire définitif

Jusqu'à l'échéance de la durée de l'Offre d'acquisition prolongée au 6 août 2009, 16h00 Heure Avancée d'Europe Centrale (HAEC), Aquamit s'est vu proposer, dans le cadre de l'Offre d'acquisition, 797'184 Actions Quadrant, ce qui correspond à 28.99% de toutes les Actions Quadrant émises, respectivement à 42.36% des 1'881'723 Actions Quadrant sur lesquelles porte l'Offre d'acquisition.

Après prise en compte des 592'534 Actions Quadrant déjà détenues par Aquamit avant la publication de l'annonce préalable de l'Offre d'acquisition, ainsi que des 306'052 Actions Quadrant que Aquamit a acquises de Swiss Small Cap Invest AG, Corisol Holding AG et KWE Beteiligungen AG, il en résulte une participation de 1'695'770 Actions Quadrant, ce qui correspond à 61.66% du capital-actions et des droits de vote de Quadrant.

Conditions

A l'échéance de la durée de l'Offre d'acquisition, la condition (b) selon section B.6 (*Conditions*) du Prospectus est réalisée.

Aquamit renonce à la réalisation de la condition (a) prévue par la section B.6 (*Conditions*) du Prospectus.

Sous réserve de la réalisation des conditions (c), (d) et (e) selon section B.6 (*Conditions*) du Prospectus, Aquamit déclare que l'Offre d'acquisition a abouti.

Résultat intermédiaire définitif

de l'offre publique d'acquisition de

Aquamit B.V., Amsterdam, Pays-Bas

pour toutes les actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 10 chacune, en mains du public de

Quadrant AG, Lenzburg

Délai d'acceptation supplémentaire et exécution

Le délai d'acceptation supplémentaire de 10 jours de bourse, en vue d'une acceptation ultérieure de l'Offre d'acquisition selon section B.5 (*Délai d'acceptation supplémentaire*) du Prospectus, commencera à courir le **13 août 2009** et prendra fin le **26 août 2009** à 16h00 HAEC.

Sous réserve du dernier paragraphe de la section B.6 (*Conditions*) du Prospectus, le Terme d'Exécution Anticipé est prévu pour le 20 août 2009 et le Terme d'Exécution pour le 9 septembre 2009.

Restrictions à l'Offre d'acquisition

L'Offre d'acquisition est soumise aux restrictions figurant dans le Prospectus. Le Prospectus et tous les autres documents relatifs à l'Offre d'acquisition sont disponibles sur www.aquamit.info.

Banque mandatée

Banque Vontobel AG, Zurich

Numéro de valeur/ISIN

	Numéro de valeur	ISIN	Symbole
Actions nominatives Quadrant AG	558940	CH0005589400	QUAN

Conseiller financier



Banque mandatée



Private Banking
Investment Banking
Asset Management

Performance creates trust